

Rapport annuel 2024
sur le Prix et la Qualité du service public
Direction du Cycle de l'Eau
Compétence Assainissement des eaux usées

Commission Consultative des Services Publics Locaux du 13 juin 2025

Sommaire

1

Chiffres clés

2

Indicateurs de performance

3

Indicateurs financiers

4

Tarification

5

Assainissement non collectif

6

Evènements marquants 2024
et poursuite 2025

1

Chiffres clés



Chiffres clés DCE

10 communes en régie soit 74 951 abonnés
en assainissement collectif (+0,59% abonnés/2023)
132 232 habitants

626 kms de réseau EU gravitaire

269 postes de refoulement

9 stations d'épuration



Assainissement collectif - Patrimoine

11 Bassins-tampon d'eaux usées en service

Commune	Localisation	Volume de stockage (m³)
Saint-Nazaire	Sautron (SNA50)	1400
	Les Jaunais (SNA19)	300
	Porcé (SNA6)	370
	Brais (SNA20)	550
	Préhembert (SNA29)	380
Pornichet	Gambetta (POR8)	1200
Saint Malo de Guersac	Crosmain (MAG7)	350
Montoir de Bretagne	La Torse (MOB16)	235
	Gron (MOB50)	3150
Donges	Station d'épuration Donges Gare	600
Besné	Station d'épuration du Tillon	311



Soit un volume total de rétention = **8846 m³**

43 ouvrages de déversement par temps de pluie :

dont 6 surverses > 10 000 EH soumises à autosurveillance avec mesure des volumes par débitmètre

Assainissement collectif - Patrimoine

Réseau de collecte

Evolution du nombre de postes de refoulement

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
219	230	240	241	248	254	265	265	269	269	269

+ 1/3 de postes en 10 ans

Nombre d'interventions sur les réseaux d'eaux usées

642 interventions en 2024 (547 en 2023 et 532 en 2022), en hausse de 17% en lien avec la pluviométrie excédentaire en 2024 et les épisodes de tempêtes successifs.

soit 615 interventions par an en moyenne sur 5 ans

Assainissement collectif - Patrimoine

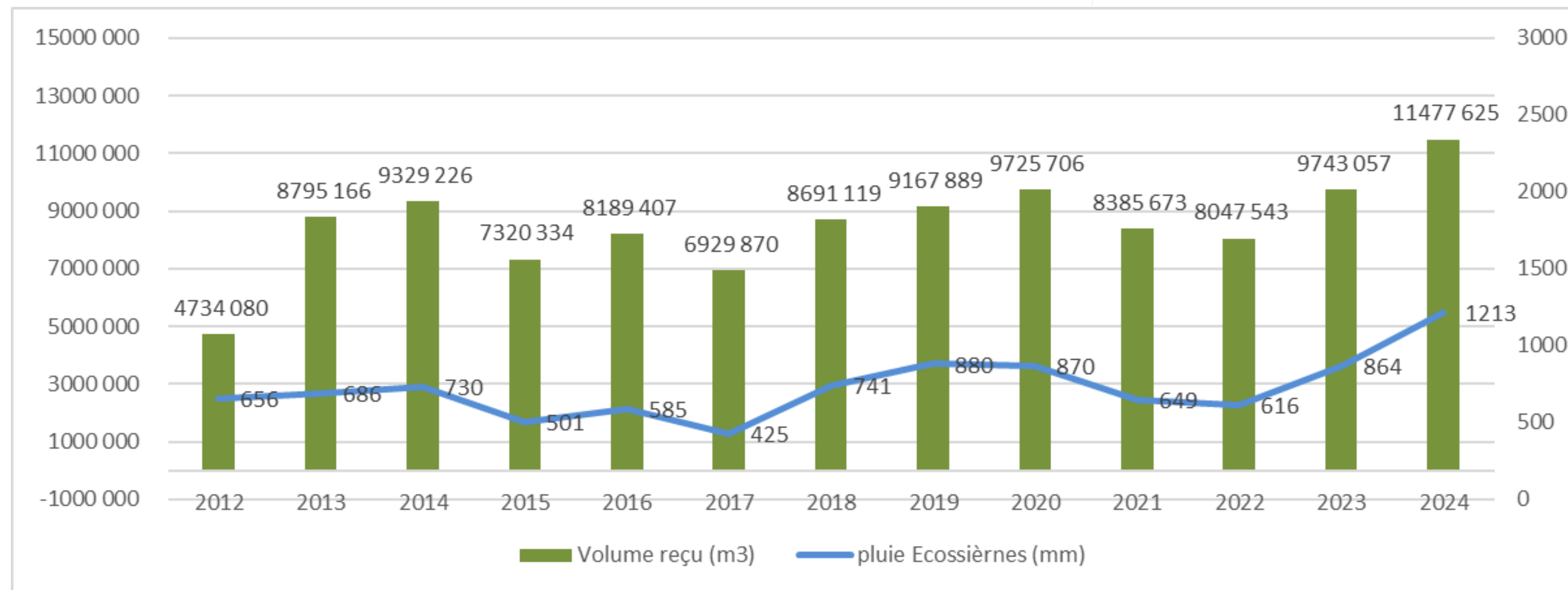
9 stations d'épuration

COMMUNE	NOM	SANDRE	Eq. Hab	Niveau du rejet autorisé				
				DB05	DCO	MES	Azote	P
Saint Nazaire	Ecossières	184 S0010	102.000	25mg/l ou 90 %	90 mg/l ou 80%	30 mg/l ou 90%	NGL : 10 mg/l ou 70 %	1 mg/l ou 80 %
Montoir de Bretagne	Est	103 S0004	75.000					
Besné	Chemin du Tillon	013 S0001	2.900	15 mg/l ou 97 %	50 mg/l ou 96 %	20 mg/l ou 97 %	NGL : 10 mg/l ou 90 % NK : 3 mg/l ou 90 %	1 mg/l ou 95 %
	Gros Chêne	013 S0002	300	25 mg/l ou 60 %	90 mg/l ou 60 %	30 mg/l ou 50 %	NGL : 40 mg/l NK : 15 mg/l	5mg/l
Donges	La Gare	052 S0002	8.500	25 mg/l ou 70 %	90 mg/l ou 75 %	35 mg/l ou 90 %	NGL : 15 mg/l ou 70 %	2 mg/l ou 80 %
	ZI Bonne Nouvelle	052 S0003	283	35 mg/l ou 60 %	200 mg/l ou 60%	50%	-	-
	Revin	052 S0005	300	30 mg/l ou 60 %	120 mg/l ou 60 %	100 mg/l ou 50 %	NTK 40 mg/l	-
	Pommeraiie	052 S0006	325	25 mg/l ou 60 %	80 mg/l ou 60 %	30 mg/l ou 50 %	NGL : 40 mg/l	5 mg/l
La Chapelle des Marais	Route de Sainte Reine	030 S0002	4.433	15 mg/l ou 93 %	60 mg/l ou 89 %	20 mg/l ou 91 %	NGL : 10 mg/l ou 80 %	1 mg/l ou 90 %

Assainissement collectif

Volumes 2024 reçus sur l'ensemble des stations de traitement :

- 6 069 806 m³ facturés à l'assainissement en 2024
- 11 477 625 m³ traités sur les stations d'épuration
- Pluie = 1219 mm (météo France Montoir)
- 5 407 819 m³ d'eaux parasites : 47,12 % des eaux traitées en station d'épuration.



Impact proportionnel de la pluie sur le réseau d'eaux usées

Assainissement collectif

Performances des stations d'épuration de + 10 000 équivalents habitants avec les arrêtés préfectoraux de rejet

Zoom sur la STEP des ECOSSIERNES



Zoom sur la STEP EST



Conformité des analyses	Rendement épuratoire	Pourcentage analyses conformes
DBO5	98,40 %	100%
DCO	94,83 %	100%
Azote NGL	90,61 %	100%
Phosphore Pt	94,76 %	98 %
conforme en moyenne annuelle		

Conformité des analyses	Rendement épuratoire	Pourcentage analyses conformes
DBO5	98,90 %	100 %
DCO	96,38 %	100 %
Azote NGL	88,87%	100 %
Phosphore Pt	92,09 %	98 %
conforme en moyenne annuelle		

Assainissement collectif

Tonnage des boues en MS issues des stations d'épuration

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1680,7	1703	1735	1785	1828,7	1734,6	1731	1907	1757	1668	1744

Conformité des boues issues des stations d'épuration avec la réglementation : 100 % compost normalisé

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Quantité de boues évacuée en centre de compostage

Commune	Nom	En tonnes de Matières Sèches	Observation
Saint-Nazaire	Ecossiernes	861,83	Rendement MS de digestion de 26 % en hausse (371 TMS éliminés par digestion)
Montoir-de-Bretagne	STEP EST	813,54	
La Chapelle des Marais	Route de Ste Reine	68,21	
Donges	La Gare	58	Pas de curage des lits en 2024
	ZI Bonne nouvelle		
	Pommeraië		
	Revin	58	
Besné	Gros Chêne	0	
	Chemin du Tillon	0	
		1744	

+ 4,50 % avec 2023 / moyenne sur
10 ans = 1759

Assainissement collectif

Conformité des systèmes d'assainissement de + 2000 équivalents habitants avec les arrêtés préfectoraux de rejet

Taux de conformité = $\frac{\text{Nombre de bilans 24h conforme}}{\text{Nombre de bilans dans l'année}} \times 100$

NOM	NOMBRE DE BILANS	TAUX DE CONFORMITE PAR ANALYSE
Ecossiernes Saint-Nazaire	156	99 % / 154 conformités
STEP EST Montoir de Bretagne	104	99 % / 103 conformités
Route de Sainte Reine La Chapelle des Marais	12	100 %
La Gare Donges	17	100 %
Chemin du Tillon Besné	13	100 %

Les systèmes d'assainissement sont classés « en cours de conformité »

2

Indicateurs de performance



Indicateurs de performance de la Régie

(en application du décret du 2 mai 2007)

Taux de raccordement à l'assainissement collectif

$$\frac{\text{Nombre de logements raccordés à l'assainissement}}{\text{Nombre Total de Logements}} = \frac{74\,951}{78\,907} \times 100 = 95\% \text{ (inchangé /2023)}$$

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau de collecte des eaux usées

97 points /120

Conformité de la collecte des effluents, des équipements des STEP et de la performance des ouvrages

Si respect des prescriptions en applications du CGCT :

Réalisation de l'étude de zonage (article R2224;7 à R2224.9)	Partiel (programme extension)
Carte d'agglomération arrêté par le préfet (article R2224.10)	OUI
Système d'assainissement obligatoire (article R2224.11)	OUI
Traitement biologique sauf situation inhabituelle dues à de fortes pluies (article R2224.12 et R2224.14)	OUI
Traitement biologique respectant les objectifs de qualité applicables aux eaux réceptrices, zone sensible ou non (article R2224.13 et R2224.16)	OUI
Document proposant les objectifs de réduction des flux de substances polluantes établit par le préfet, si charge >= 120kg/j	OUI (Schéma Directeur)

Indicateurs de performance de la Régie (en application du décret du 2 mai 2007)

Taux de débordement des effluents dans les locaux d'usagers

- 0 indemnisation X 1000 = 0 pour mille habitants.

Nombre de points du réseau nécessitant une intervention fréquente (au moins 2 fois/an) du curage

- Liste des sites existante : OUI.
- 12 points recensés soit 2,1 pour 100 km de réseau.

Taux de réclamations écrites

- Existence d'un logiciel d'enregistrement : OUI. (non calculé à ce jour)

Indicateurs de performance de la Régie (en application du décret du 2 mai 2007)

Taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées en %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
% de réseau renouvelé	0,78	0,76	1,56	1,31	1,34	1,09	0,50	0,34	0,83	1,29

Année 2024 marquée par un programme de renouvellement important en lien avec Hélyce +

Soit en moyenne 0,74 % par an sur 5 ans

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (surverses)

	Globalité de la CARENE	Observation
Identification sur plan + visite des points de rejet potentiels	+ 20 points	
Evaluation sur carte de la pollution collectée	+ 10 points	
Réalisation d'enquête des points de déversement + moyen d'identification des incidents et importance des surverses	+ 20 points	
Réalisation de mesure de débit et de pollution suivant l'arrêté du 22/06/07	+ 30 points	
Rapport présentant les dispositions de surveillance sur les réseaux de collecte et les stations d'épuration : Manuel d'autosurveillance	+ 8 points	4 / 5 validés Manuel Donges Gare non mis à jour, en attente travaux de reconstruction
Connaissance de la qualité du milieu récepteur et évaluation de l'impact des rejets	+ 10 points	
Total partie A	98/100	
B) Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur : si réseau eaux usées séparatifs	+ 10 points	
C)Pour les réseaux unitaires	-	Sans objet

3

Indicateurs financiers



Indicateurs financiers de la régie

	Budget Annexe assainissement 2024	Budget Annexe assainissement 2023
Recettes fonctionnement	16 264 237 €	18 580 236 €
Dépenses fonctionnement	10 536 657 €	10 796 454 €
Epargne brute	5 727 580 €	7 783 782 €
Recettes investissement	1 679 229 €	3 649 149 €
Dépenses investissement	9 097 645 €	6 714 352 €
Encours dette au 31/12/N	21 148 057 €	22 893 468 €
Remboursement Dette durant exercice N	2 538 619 €	2 861 955 €
Durée extinction dette	3,69 ans	2,94 ans

-650K€ baisse recettes PFAC-PFB
-300 K€ de surfacturation en moins
grâce à la résolution partielle des semi
positives via Wat erp
-400 K€ de « mensu » facturées en
2025 suite à la cyber attaque (rôles de
mai et juin non prélevés)
-1,3M€ de produits rattachés inscrit au
CA de l'année 2023

Travaux Bassin tampon Neptune 1,1
M€ + réfection membranes Step Est
1,2 M€

Valeur inexacte car ponctuelle plutôt
à analyser sur le long terme

Indicateurs financiers de la régie

→ Evolution globale

Indicateurs financiers de la régie

	Budget Annexe assainissement 2024	Budget Annexe assainissement 2023
Dépenses d'équipement Comptes 20/21/23 hors frais d'emprunt	7 286 161 €	4 570 083 €
Amortissements réalisés	6 070 550 €	6 325 896 €
Abandons de créance	40 425 €	159 757 €

En lien avec opérations lancées Bassin tampon Neptune 1,1 M€ et réfection des membranes 1,2 M€

Faible montant en 2024 car montant des créances admises en non valeur proposé par le trésorier trop élevé par rapport aux crédits ouverts, sera régularisé en 2025

4 Tarification



Tarification PFAC - PFB :



	2025	2024	Evolution 2024/2025
PFAC (logement individuel de 100 m²)	2 248,26 €	2 121 €	6 %
Frais de branchement lors d'une extension de réseau (€ HT)	2 537,65 €	2 394,01 €	6 %

Références délibérations du Conseil Communautaire (évolution tarifaire) :

- Participation aux Frais de Branchement : 10 décembre 2024.
- Evolution de la PFAC : 10 décembre 2024.



5

Assainissement Non Collectif



Assainissement non collectif

Evaluation du nombre d’habitants desservis par le SPANC

Commune	Nombre Habitants INSEE 2024	Abonnés AC*	Abonnés ANC**	Indicateur Nbre habitants ANC
BESNE	3326	997	470	1066
DONGES	8196	2751	1121	2373
LA CHAPELLE DES MARAIS	4481	2079	60	126
MONTOIR DE BRETAGNE	7347	3460	132	270
PORNICHET	12430	11472	255	270
SAINT ANDRE DES EAUX	7061	2309	894	1971
SAINT JOACHIM	4203	2210	3	6
SAINT MALO DE GUERSAC	3242	1524	36	75
SAINT NAZAIRE	73760	42384	479	824
TRIGNAC	8186	4248	107	201
TOTAL	132232	73434	3557	7181
		95,4%	4,6%	

Bilan au 31/12/2024

*AC : Assainissement Collectif
**ANC : Assainissement Non Collectif

Assainissement non collectif

Tarification

Délibération du Conseil Communautaire du 10/12/2024

Prestations	2025	2024	Evolution
Contrôle de conception et de bonne implantation du projet d'assainissement non collectif	119,64 € HT	114,49 € HT	4,5 %
Contrôle de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif	83,75 € HT	80,14 € HT	4,5 %
Contrôle diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes liés aux mutations d'habitation	104,54 € HT	100,04 € HT	4,5 %
Contrôle de bon fonctionnement des installations	30,45 € HT	29,14 € HT	4,5 %

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

- A.
- + 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération
 - + 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération
 - + 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans
 - + 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations

Total A = 100/100

Assainissement non collectif

Indicateur de performance

Taux de conformité des dispositifs d'Assainissement Non Collectif

1) Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service (2002 à 2024) :

- Installations neuves : 440
- Diagnostic installations existantes : 4678

TOTAL : 5 118

2) Nombre total d'installations jugées conformes ou bon fonctionnement ou favorable :

- Installations neuves : 310
- Diagnostic installations existantes : 2417

TOTAL : 2 727

$$\text{Taux} = \frac{\text{Nombre installations conformes}}{\text{Nombre d'installations contrôlées}} \times 100 = \frac{2\,727}{5\,118} \times 100$$

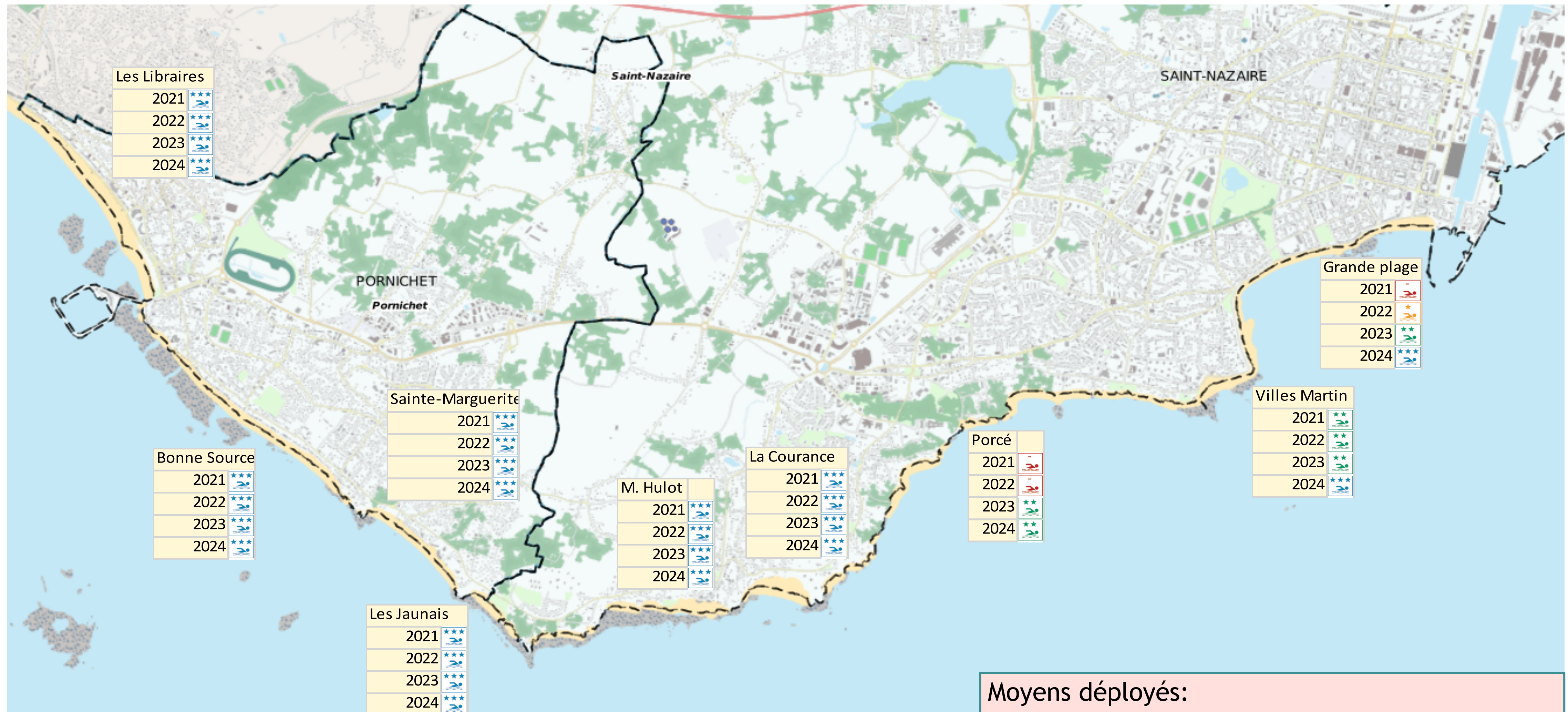
Taux de conformité des dispositifs ANC contrôlés = 53,28 % (64,14 % en 2023)

6

Evènements marquants 2024



Renforcement du suivi de la qualité des eaux de baignade en 2024



465 prélèvements d'eaux de baignade (457 en 2023)
299 prélèvements d'eaux pluviales aux exutoires (252 en 2023)
311 prélèvements en remontées de réseaux pour recherche de pollution (151 en 2023)

Moyens déployés:
2 ETP dédiés pendant 6 mois
astreinte le week-end de mai à septembre
24 577 €HT de matériel et consommables

Autres évènements marquants 2024 et poursuite en 2025

- Cyberattaque en avril 2024 avec remise en service progressive et partielle des outils informatiques, avec des conséquences sur la facturation, l'instruction des dossiers et le paiement des entreprises,
- Elaboration d'un GUIDE Eau pour une publication en 2025, à destination des usagers.
- Travail sur une nouvelle mise à jour des règlements de service, pour une parution « toilettée » fin 2025,
- Démarrage en 2024 des travaux de vidange du digesteur 1 Step Ouest avec fin des travaux en 2025,
- Fin des travaux de renouvellement des membranes Step Est en 2024 et travaux d'augmentation de capacité des équipements de prétraitement jusqu'à 1200 m³/h en 2025,
- Curage des lagunes de la Step Donges Revin,
- Démarrage des travaux de construction du nouveau poste de refoulement de Neptune à Saint-Nazaire associé à un bassin tampon de 1200 m³.

